

Pierre MARTY
École Pratiques des Hautes Études, Paris
SAPRAT, EA 4116

L'École de dessin, de mathématique, d'architecture et des arts de Troyes

L'École de dessin de Troyes devrait son existence à l'homme de lettres Pierre-Jean Grosley (Troyes, 1718-1785). Avocat, philanthrope, bien introduit dans les milieux artistiques et littéraires parisiens, Grosley était un personnage incontournable de la vie culturelle troyenne de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Différentes sources s'accordent à indiquer son implication, mais ce n'est toutefois pas à lui que la ville doit l'établissement, à proprement parler, de son école de dessin.

Officiellement agréée par la municipalité le 12 novembre 1773, cette fondation est à mettre au crédit de cinq hommes de l'art : deux peintres, Pierre Baudemant (Rivière, 1729-Troyes, 1808) et Pierre-Guillaume Cossard (Troyes, 1720-1784), un sculpteur, Pierre-Edme Herluison-Cornet (Troyes, 1738-1821), un orfèvre, Jacques Rondot (Troyes, 1730-Charmont¹, 1808) et un architecte, Jean Milony (Troyes, 1741-1812). Ils travaillèrent de concert et s'investirent dans les différents enseignements. Dans cette école gratuite, les élèves apprenaient la représentation de la figure humaine, celle de l'animal, les fleurs et l'ornement, mais aussi « le calcul, la géométrie, la coupe des pierres, la charpenterie, la décoration des jardins, l'arpentage, l'architecture et la perspective pratique ». L'ambitieuse initiative fut protégée par la municipalité et par l'intendant de Champagne. Les officiers municipaux s'engagèrent à fournir un local et les premières fournitures de la nouvelle école, installée au sein même de l'Hôtel de Ville. Elle devait recevoir les artistes en devenir comme les apprentis artisans locaux et leur permettre de s'initier au dessin.

Les principaux objectifs étaient d'améliorer l'aspect de la ville en généralisant la pratique du dessin chez les artisans liés au secteur de la construction, mais aussi de stimuler la croissance économique de l'industrie textile troyenne en formant localement des dessinateurs de fabrique. Les professeurs entendaient également recevoir des jeunes notables, cela pour les soustraire à l'oisiveté, mais surtout pour instiller chez eux le bon goût nécessaire aux personnes appelées à devenir des amateurs d'art ou de potentiels commanditaires.

Dès 1774, des prix furent institués, permettant de récompenser les meilleurs travaux dans la figure, l'ornement et l'architecture, et ainsi d'augmenter l'émulation des élèves. L'enseignement dispensé restait pourtant encore imparfait, du fait de financements limités. Le receveur des gabelles de Troyes, Jacques de Bruneval, bien au fait de la situation, offrit des moyens supplémentaires à ceux donnés par les administrations publiques. Dans son testament, Bruneval, rapidement considéré comme le principal bienfaiteur de cette école, offrit divers legs à l'établissement, parmi lesquels sa collection complète des volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, mais aussi et surtout la maison qu'il habitait, en plein cœur de la ville. Il proposait en outre d'instituer quatre nouveaux prix de 12 livres chacun. Si l'école ne toucha que peu de choses du legs, subordonné au décès de la veuve Bruneval, survenu seulement en

¹ Actuel département de l'Aube.

1816, elle mit à profit ce testament par une campagne de publicité bien ciblée. Celle-ci suscita d'autres legs et dons. Des financements privés permirent l'amélioration du fonctionnement de l'école.

Dès 1776, un professeur de mathématiques à part entière fut engagé. Ses leçons devaient permettre de rendre les cours d'architecture plus accessibles aux apprentis artisans, assez peu familiers de l'enseignement théorique. La direction de l'École espérait ainsi jouir d'une plus grande influence sur le secteur de la construction, ce qui se traduisit encore en 1777 sous la plume du professeur d'architecture Jean Milony. Ce dernier proposait, dans ses *Essais sur la bâtisse de Troyes* de donner « gratuitement à tous les citoyens un plan de distribution et un dessin d'élévation sur les proportions du terrain qui lui seront fournies », ce qui suggère donc que ce professeur souhaitait assigner à l'école et à ses étudiants un rôle essentiel dans le renouvellement du bâti troyen.

Cette même année 1776, l'école voulut obtenir des lettres patentes, susceptibles de doter l'établissement du statut d'école royale. Le projet de lettres patentes avait pour but d'offrir des avantages aux professeurs qui enseignaient gratuitement et de garantir la validité juridique des dons et legs reçus par l'institution. Surtout, ces lettres patentes devaient permettre à l'école de disposer d'une lettre de maîtrise annuelle, valable pour n'importe quel métier à Troyes. Pareille mesure avait été mise en œuvre à l'école gratuite de dessin de Paris, et surtout à celle de Reims, en 1775. C'est ce dernier exemple qui fut le modèle des Troyens. Le bureau de l'école, ainsi, était susceptible de décerner chaque année un brevet de lettre de maîtrise, valable dans l'un des corps de métiers de Troyes, à l'un de ses meilleurs élèves. L'objectif était de renforcer les liens avec le monde des métiers. L'enjeu était important, et pouvait permettre d'augmenter considérablement l'attractivité de l'école. Le cadre d'exercice des métiers, en France, était alors au centre des débats. En 1776, la suppression des corporations eut pour conséquence de rendre caduque le projet de lettres patentes troyennes, finalement approuvée en 1779, une fois le cadre corporatif restauré. Troyes dût cependant attendre 1781 et l'enregistrement du parlement de Paris pour en jouir pleinement. À partir de cette date, chaque année, un élève ayant remporté au moins trois prix eut la possibilité d'obtenir une lettre de maîtrise de son choix.

Les prix étaient décernés lors de cérémonies qui avaient lieu chaque année, au mois de septembre. Publiques, comme les examens, ces remises de prix étaient dotées d'un cérémonial étudié. Annoncées au préalable par voie de presse dans le *Journal de Troyes*, un compte-rendu en était donné par la suite dans l'*Almanach de la ville de Troyes*. Une personnalité versée dans les arts se chargeait d'introduire l'évènement par un discours, généralement imprimé. Les membres de l'assistance, une fois les prix remis, pouvaient admirer les dessins et modèles primés.

Dès 1784, l'école renforça l'attrait de ces évènements en organisant des expositions à part entière. Trois éditions eurent lieu en 1784, 1786 et 1788. Un livret fut imprimé pour chaque salon, où furent respectivement exposés 112, 208 et 214 objets et œuvres d'art, durant une semaine, dans les salles de l'Hôtel de Ville. Véritables fenêtres sur l'espace public, ces salons faisaient office de lieux de commerce d'art, certaines œuvres étant explicitement à vendre. L'école se servait de l'évènement pour renforcer les liens avec les amateurs d'art locaux et les mécènes. Elle pouvait aussi y montrer son utilité en mettant en avant la production de ses élèves et de ses professeurs. Enfin, le grand nombre d'œuvres permettait la confrontation d'œuvres d'art, et offrait aux enseignants la possibilité de faire passer un discours, visible dans les livrets. L'objectif était donc de susciter auprès des élèves et du public des réflexions visant à former le jugement esthétique, et ainsi participer à la réforme du goût entreprise dès les débuts de l'école.

1788 fut la dernière année où se tint une exposition, et il est très probable que l'année 1789 n'ait pas même connu de remise des prix. Une dure crise touchait l'industrie textile française depuis 1787 et, dès 1788, ses conséquences furent désastreuses à Troyes, très dépendante de ce secteur. De violentes émeutes y éclatèrent en septembre 1789. Le 9 septembre, le maire de la ville, Claude d'Huez, y trouva la mort. Le contexte économique difficile et la situation politique incertaine ne se prêtaient plus à la tenue des événements publics organisés par l'institution.

Au printemps 1791, les professeurs, lors d'une assemblée de l'École, firent valoir leur expertise dans l'inventaire des saisies des biens ecclésiastiques, afin de conserver les œuvres susceptibles d'être utiles à l'instruction. L'école, quant à elle, fonctionna au moins jusqu'en 1793. Dès 1795, l'École centrale s'y subordonna (médiocrement), puisqu'il ne subsista qu'une seule classe de dessin, tenue par le peintre Pierre Baudemant. Rattachée au Lycée nouvellement institué en 1801, l'école de dessin ne fut finalement restaurée qu'en 1804. À sa tête furent placés trois anciens professeurs, Jean Milony, Pierre-Edme Herluison-Cornet et Pierre Baudemant, et le fonctionnement d'Ancien Régime y fut rapidement rétabli. Ensuite prise en main par Raphaël Baudemant, elle devint « École de dessin impériale », de 1804 à 1808, puis « École gratuite de dessin et d'architecture », sans connaître de nouvelles périodes de fermeture, s'attachant toujours à « former des ouvriers habiles dans ces différentes professions mécaniques dont le dessin est la base² ».

Sources manuscrites

- Archives départementales de l'Aube

Sous-série 2E, Minutier des notaires de l'Aube : 2 E 10 1184, 1775, 30 mars, Testament de Jacques de Bruneval

Série C, Intendance de Champagne : C 1913, C 1852.

- Archives municipales de Troyes

Fonds Boutiot, AA 34

Fonds Delion, Layette 79

Sources imprimées

Journal de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale, contenant tout ce qui peut l'intéresser, 1783, 1784, 1787, 1788, 1789.

Milony, Jean, *Essais sur la bâtisse de Troyes, dédié aux citoyens, par Milony, architecte et professeur de l'École gratuite de dessin de ladite ville*, Troyes, veuve Gobelet, 1777.

² Louis-Marie Patris-Debreuil, *Discours prononcé le 1^{er} septembre 1814 par Monsieur Patris-Debreuil, juge de paix, pour l'inauguration du buste de Grosley et la distribution des prix de l'École royale et gratuite du dessin et de l'Architecture de la ville de Troyes*, Troyes, 1814, p. 18.

Référence électronique

MARTY Pierre, « L'École de dessin, de mathématiques, d'architecture et des arts de Troyes », *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, mise en ligne en novembre 2020.

Plan de l'école gratuite de dessein qui sera ouverte à Troyes le lundi 15 novembre 1773, Troyes, Veuve Gobelet, 1773.

Plan d'un cours de mathématique, sous la protection de Monseigneur l'intendant de Champagne, de Messieurs les magistrats et officiers municipaux de cette ville, Troyes, Veuve Gobelet, 1776, Troyes, 1776.

Bibliographie

BAUDEMANT Raphaël, *Discours sur le rétablissement de l'École gratuite de dessin de la ville de Troyes, prononcé à la distribution des prix de l'École centrale*, le 14 Fructidor an XI, Troyes, Sainton, 1804.

BOUTIOT Théophile, *Études historiques. Histoire de l'instruction publique et populaire à Troyes pendant les quatre derniers siècles*, Troyes et Paris, 1865.

GRÉAU Julien, « Simple revue de quelques institutions publiques d'enseignement, de commerce et de bienfaisance antérieures à 1870 dans la ville de Troyes : première partie », dans *Mémoires de la Société académiques d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube*, vol. 35, 1871, p. 5-126.

PATRIS-DEBREUIL Louis-Marie, *Discours prononcé le 1^{er} septembre 1814 par Monsieur Patris-Debreuil, juge de paix, pour l'inauguration du buste de Grosley et la distribution des prix de l'École royale et gratuite du dessin et de l'Architecture de la ville de Troyes*, Troyes, 1814.

SAINTE-MARIE Jean-Pierre, « De l'École royale de dessin à l'École des Beaux-Arts de Troyes : 210 ans d'une institution », dans *Troyes, la vie en Champagne*, n° 334, juillet-août 1983.